

**Assemblée Générale  
du 3 décembre 2007**

◆◆◆

**Relevé de conclusions**

Etaient présents : voir liste en annexe

Monsieur LAUR ouvre la séance et constate que le quorum n'est pas atteint (2 élus présents sur 255 et 3 procurations). Il décide donc de reporter l'Assemblée Générale au mercredi 12 décembre 2007 à 17h15.

La séance est levée à 17h30.

Vu et transmis,

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Vice-Président du Syndicat Mixte  
pour l'Environnement,

Le Président du Syndicat Mixte  
pour l'Environnement,

Claude RAYNAL

Pierre IZARD

## Assemblée Générale du 12 décembre 2007



### Relevé de conclusions

Etaients présents : voir liste en annexe

Monsieur Claude RAYNAL ouvre la séance et rappelle que cette réunion fait suite à la réunion du 3 décembre 2007, reportée à ce jour faute de quorum.

Rappel de l'ordre du jour :

<p><b>Bilan des actions de sensibilisation à l'environnement en 2007 et projets pour 2008</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avancement du projet de DVD "développement durable"</li> <li>- Composition renouvelée jusqu'en juin 2008 – appel à candidature pour la session 2008-2010</li> </ul> </li> <li>* <b>Diffusion des outils pédagogiques depuis la rentrée scolaire de septembre 2007 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information de rentrée en octobre 2007</li> <li>- Nouveaux outils pédagogiques disponibles et en projet</li> <li>- Bilan de la diffusion des expositions et mallettes de sensibilisation à l'environnement dans les collèges et autres établissements</li> </ul> </li> <li>* <b>Actions lors de manifestations</b></li> <li>* <b>Débat sur les futurs outils pédagogiques et sur l'amélioration de leur diffusion</b> – recueil des besoins, des attentes...</li> </ul>
<p><b>Outil pédagogique sur le thème des énergies</b> : état d'avancement de la réalisation – présentation du prototype</p>
<p><b>Bilan des rencontres d'information et de débat en 2007</b> (réunions thématiques, et visites de sites)</p>
<p><b>Bilan des commandes publiques du SMEPE en 2007</b> (obligation réglementaire, faisant suite à l'autorisation donnée au Président de signer les lettres de commandes = marchés sans formalités préalables)</p>
<p><b>Site internet du SMEPE</b> : rappel du marché ; présentation du site en ligne</p>
<p><b>Mise à jour de la convention de mise à disposition du personnel Conseil Général / SMEPE</b> (9 agents)</p>
<p><b>Projet de structure départementale d'information sur les énergies</b></p>
<p><b>Débat d'orientations pour 2008</b></p>
<p><b>Proposition de Budget Primitif 2008</b></p>
<p><b>Questions diverses</b></p>

# Bilan des actions d'éducation à l'environnement en 2007 – Projets pour 2008

Annexe 1 et 2

## → Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement (CDJE)

Hélène VERBRACKEL, animatrice du Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement, explique que depuis la rentrée scolaire 2007, le CDJE est constitué de 24 collégiens en classe de 3<sup>ème</sup>, qui poursuivent leur engagement éco-citoyen débuté à la rentrée 2006-2007.

Elle rappelle que les collégiens du CDJE ont choisi de réaliser durant ces 2 ans, un DVD ludo-éducatif expliquant la notion de développement durable, en donnant des exemples concrets d'actions en Haute-Garonne.

Ce DVD comportera 6 rubriques thématiques (déchets, agriculture, énergie, transports, eau, milieux naturels et patrimoine) et 2 rubriques générales (CDJE et approche "développement durable" avec la notion d'empreinte écologique).

Pour réaliser cette action, les membres du CDJE ont rencontré divers acteurs et visité plusieurs sites dans le domaine du développement durable :

- *janvier* : installations du SIVOM de la Saudrune et récupération et valorisation des déchets par l'association La Glanerie
- *février* : 2 exploitations agricoles du Lauragais (l'une en agriculture raisonnée et l'autre certifiée biologique)
- *avril* : éoliennes d'Avignonet-Lauragais et habitation Domespace
- *juin* : patrimoine culturel et touristique de St-Bertrand-de-Comminges
- *novembre* : sortie sur le thème de l'air (Salon de l'Automobile véhicules

« propres », visite de Météo France et d'une station d'alerte de la qualité de l'air gérée par ORAMIP)

- *décembre* : Forêt de Buzet gestion multifonctionnelle de la forêt et plantation d'arbres pour compenser les émissions de CO<sup>2</sup> émises par les transports du CDJE

- *janvier* : Visite de l'usine de production d'eau potable de Roques sur Garonne, de l'espace Bazacle à Toulouse avec la passe à poissons et la station de contrôle de la qualité de l'eau gérée par le Laboratoire Départemental de l'Eau.

La production elle-même du DVD commence en février, ainsi les séances suivantes seront consacrées à l'analyse par les collégiens du travail rendu par MILAN.

- *juin* : présentation au Président d'une maquette aboutie du DVD (avant sa duplication pendant l'été) et inauguration de l'arboretum en forêt de Buzet.

Le DVD sera diffusé à partir de l'automne 2008 en priorité dans tous les collèges du département, mais pourra également être mis à la disposition des associations et communes du SMEPE sur simple demande.

### **Questions :**

Françoise EMERY (mairie de Montgiscard) souhaite connaître l'implication des enseignants au niveau du fonctionnement du CDJE ?

Hélène VERBRACKEL explique que chaque collégien membre du CDJE est en lien avec un enseignant référent de son collège qui joue le rôle de relais entre le collège et le CDJE.

Françoise EMERY demande si le SMEPE a un retour sur cette implication.

Hélène VERBRACKEL ajoute que cette implication est plus importante que les autres années mais qu'il n'y a pas forcément de retour.

Annick VEZIER, Chef du service environnement, explique l'utilité de la réunion des référents chaque début d'année à Saint-Gaudens et à Toulouse. En outre, les référents sont conviés à la première réunion du CDJE, et à la fin sont invités à la dernière journée du CDJE et font le lien avec l'année suivante.

## → Diffusion des outils pédagogiques

Sandrine BATAILLÉ présente le bilan de la diffusion des outils pédagogiques et des animations de sensibilisation à l'environnement. Depuis le début de l'année scolaire 2007-

2008, 25 collèges et 7 autres bénéficiaires (collectivités, associations, autres établissements scolaires) ont demandé à bénéficier des 5 expositions et mallettes pédagogiques ainsi que des différents supports multimédia.

En 2007, le SMEPE a participé à 6 manifestations : le Forum des Métiers à Tournefeuille, le Salon Respire à Toulouse, la Journée de Prévention Vélo au quartier Amouroux de Toulouse, les Lauragaises, le Salon de l'Habitat, la Semaine Bleue et le Salon de l'Automobile.

Au cours de l'année 2007-2008, 4 nouveaux supports de sensibilisation à l'environnement seront proposés gratuitement aux équipes éducatives des collèges et sous réserve de la disponibilité des stocks, aux autres établissements scolaires, associations, collectivités...

-la Charte du collégien à vélo, document créé en 2006 qui s'accompagne cette année d'une offre complète d'ateliers de sensibilisation à la prévention routière proposés aux collèges par le SMEPE et le Conseil Général,

-l'outil pédagogique sur le thème des énergies,

-le DVD ludo-éducatif sur le développement durable,

-le site internet du SMEPE.

### **Questions :**

Monsieur COUSTEL (Association Vélo Toulouse) souhaite connaître quel genre de développement envisage le SMEPE pour le vélo ?

Sandrine BATAILLE (SMEPE) explique que la Charte du collégien à vélo rappelle l'importance d'utiliser le vélo pour de courts déplacements, avec une partie destinée aux aspects sécurité et comportements à adopter. Ce document écrit est diffusé dans les collèges chez les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et s'accompagne d'animations menées par le service environnement : « vélo et développement durable » (1heure) et « la pratique sécurisée, l'entretien du vélo au quotidien ». Ces animations peuvent être complétées par celles proposées par les services de la voirie et des transports du Conseil Général.

Monsieur COUSTEL souhaite savoir si le SMEPE va développer la diffusion de cette action et quels sont les moyens qui seront mis en œuvre.

Sandrine BATAILLE estime qu'il est nécessaire d'attendre le retour de ces nouveaux ateliers, avant d'envisager de nouvelles actions complémentaires.

Annick VEZIER (SMEPE) explique que lors des réunions des référents environnement organisées en octobre, une plaquette spécifique présentant l'ensemble des ateliers de prévention routière a été distribuée aux enseignants ; ces derniers ont été invités à faire appel au SMEPE et au Conseil Général pour mettre en place des manifestations sur ce sujet. Depuis, deux demandes de collèges ont été enregistrées. Du personnel d'animation (2 agents) et une cellule vélo avec 3 agents travaillent sur cette question. Un recrutement d'un nouvel animateur est prévu qui mènera également des actions de promotion du vélo.

Monsieur RAYNAL exprime le souhait que les élus communaux complètent cette action. Il cite l'exemple de sa commune qui travaille sur un circuit vélo pour la rentrée prochaine avec l'aide des parents et des animateurs mairie. En effet, des agents communaux accompagneront les groupes d'écoliers sur les chemins et montreront les endroits à risques avec une sensibilisation particulière sur le code de la route.

Monsieur ROUSSE (mairie de Rieux-Volvestre) explique que le Conseil Général réalise des pistes cyclables qui relient les villages entre eux mais l'accès reste difficile pour les collèges éloignés, les pistes n'arrivant pas aux collèges.

Monsieur RAYNAL explique que les réalisations de pistes cyclables dans les communes sont de la compétence de ces dernières. Le Conseil Général subventionne ces projets.

Annick VEZIER précise que la participation du Conseil Général se situe entre 10 et 50 % du montant des travaux.

Monsieur ROUSSE ajoute, toutefois, que les collèges reçoivent des élèves venant de plusieurs communes.

Monsieur RAYNAL pense que c'est un sujet à traiter par le biais de l'intercommunalité.

Monsieur ESCANE (mairie de Mons) aborde la question de la difficulté de faire du vélo avec un cartable lourd sur le dos.

Monsieur RAYNAL explique que le Conseil Général travaille sur cette question. Il finance le système des placards et casiers dans les collèges. En outre il est possible d'utiliser l'informatique pour mettre les livres sur CD.

Monsieur ESCANE précise qu'il est nécessaire d'avoir le matériel adéquat à la maison pour lire les CD.

Monsieur RAYNAL explique qu'actuellement cette pratique est au stade de l'expérimentation.

## Outil pédagogique "Energies"

Annexe 3

Sandrine BATAILLE présente l'outil pédagogique sur le thème des énergies et notamment l'objet d'appel.

Cet outil pédagogique, qui a pour but de faire comprendre aux jeunes les enjeux de la problématique énergie et les inciter à adopter des comportements économes en énergie, est constitué de divers supports complémentaires (panneaux d'exposition, appareil ludique d'appel, classeur pédagogique, livret élève, quizz parents, jeu sur CD-Rom...), permettant ainsi d'être exploité de diverses manières par les enseignants et animateurs. L'ensemble de ces supports est actuellement en phase de finalisation de conception. La livraison est attendue d'ici la fin février 2008.

Monsieur RAYNAL explique que cet outil sera présenté et testé lors de la prochaine Assemblée Générale. Les outils pédagogiques connaissent un réel succès.

## Bilan des rencontres

Annexe 4

Sandrine BATAILLE présente le bilan des rencontres d'information. Durant l'année 2007, six rencontres d'information et de débat et trois visites ont été organisées par le SMEPE. Ces rencontres ont pour objectif de faire l'état des connaissances et des enjeux sur des problématiques en lien avec l'actualité de l'environnement, de partager des expériences innovantes et les points de vue des différents acteurs (élus locaux, associations...) :

- ★ réunion du 10 janvier  
*nombre de participants* : 52  
*ordre du jour* : **Les incidences de la nouvelle loi sur l'eau et les milieux aquatiques sur les politiques locales** : analyse de la loi par un député et par des techniciens.
- ★ réunion du 24 avril  
*nombre de participants* : 31  
*ordre du jour* : **Développement éolien** : potentiel en Haute-Garonne, réglementation, zone de développement éolien, témoignages.
- ★ réunion du 10 mai  
*nombre de participants* : 13  
*ordre du jour* : **Performance énergétique et qualité environnementale dans les bâtiments communaux** : Contexte et réglementation, outils méthodologiques et aides financières, témoignages d'une collectivité.
- ★ réunion du 24 septembre  
*nombre de participants* : 20  
*ordre du jour* : **Gestion des plantations d'alignement en Haute-Garonne** : présentation de la politique départementale et débat en vue de son amélioration.
- ★ réunion du 6 novembre  
*nombre de participants* : 31  
*ordre du jour* : **Antennes de téléphonie mobile** : état des connaissances sur les risques sanitaires, règles d'urbanisme en matière d'installation d'antennes, rôle de l'ANFR, exemple d'un outil de concertation avec les opérateurs et les riverains.

- ★ réunion du 14 décembre  
*nombre de participants* : 39  
*ordre du jour* : **Présentation des résultats de l'expertise sur la sécurisation de l'étiage de la Garonne.**
  
- ★ Visite du 8 mars  
*nombre de participants* : 40  
**Installations du SIVOM de la SAUDRUNE** : présentation des réalisations et des projets s'inscrivant dans une politique globale de développement durable, de qualité de service public et d'optimisation des filières "assainissement" et "déchets ménagers" : station d'épuration, plate-forme de co-compostage des boues innovante, usine de traitement des sous-produits de l'assainissement, déchetterie multi-flux, plate-forme de compostage des déchets verts, traitement du bois...
  
- ★ Visite du 30 mai  
*nombre de participants* : 33  
**Parcs éoliens dans l'Aude** : visite guidée et discussion avec les élus locaux et les opérateurs des sites de Néviau (21 aérogénérateurs) et de Villesèques-des-Corbières (en cours de construction) ; présentation de la Charte de développement éolien initiée par le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, exemple d'un outil d'aménagement raisonné et concerté.
  
- ★ Visite du 1<sup>er</sup> octobre  
*nombre de participants* : 25  
**Usine de production d'eau potable de Roques-sur-Garonne** : rappel des finalités du nouveau traitement d'ultrafiltration membranaire mis en œuvre à l'usine ; visite guidée des installations et discussion avec le président du SMPESOT et les techniciens.

## **Bilan des marchés sans formalités préalables en 2007** *Annexe 5*

Sandrine BATAILLE présente le bilan des marchés réalisés sans formalités préalables. Aussi, conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics (concernant les procédures adaptées) et en application de l'article 26 des statuts du SMEPE (concernant les délégations données au Président), l'Assemblée Générale du 14 juin 2006 a autorisé le Président par délibération, à prendre toutes les décisions nécessaires à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, dont le montant est inférieur à 211 000 € HT, et ne nécessitant donc pas de formalités préalables. Cette disposition s'accompagne de l'obligation d'en rendre compte à la plus proche réunion de l'assemblée délibérante de l'exercice de cette compétence.

Vous trouverez donc ci-joint le détail des marchés signés en 2007, ainsi que leur montant et leur imputation budgétaire. La totalité de ces commandes sont en section de fonctionnement. Chacun de ces marchés a été conclu après consultation de plusieurs entreprises (demande d'au moins 3 devis).

## **Actualisation de la convention de mise à disposition de personnel entre le Conseil Général et le SMEPE** *Annexe 6*

Pascale MIEGEVILLE présente l'avenant d'actualisation de la convention de mise à disposition du SMEPE de personnel du Conseil Général et expose la composition de l'équipe du SMEPE. L'article 2 de la convention générale relative à la mise à disposition de moyens en personnel et en matériel du Conseil Général au bénéfice du SMEPE liste les agents assurant les missions du Syndicat. Afin de prendre en compte les évolutions des missions et la titularisation d'un nouvel agent, il convient d'actualiser cet article comme suit :

"Le Conseil Général met partiellement à disposition du SMEPE, le personnel suivant :

<i>Grade FPT</i>	<i>Taux de mise à disposition (d'un temps complet)</i>	<i>Fonctions</i>
1 ingénieur	30 %	Pilotage général du SMEPE et interface avec le Président
1 ingénieur	50 %	Supervision du CDJE
1 technicien supérieur	90 %	Animation et gestion du SMEPE
1 rédacteur	50 %	Suivi juridique des procédures
1 adjoint technique	90 %	Planning de mise à disposition des outils pédagogiques ; logistique du CDJE
1 adjoint technique	80 %	Transport et installations des outils pédagogiques
<b>Nouveau</b> : 1 adjoint technique	50 %	Animation du CDJE
1 adjoint technique	30 %	Animation du CDJE
1 adjoint administratif	50 %	Comptabilité et secrétariat "

## Projet de structure départementale d'information sur les énergies

Monsieur RAYNAL propose d'ajourner le dossier, le SMEPE n'ayant pas assez d'éléments pour parler de ce projet.

## Site internet du SMEPE

Annexe 7

Sandrine BATAILLE présente le site Internet du SMEPE. Une consultation a été lancée en avril 2007, selon la procédure adaptée, pour choisir un prestataire chargé de la création et de l'hébergement du site du SMEPE (montant forfaitaire), mais également des opérations de maintenance (marché à bons de commande).

Ce site a pour vocation de présenter notamment, le fonctionnement et la spécificité du SMEPE, ses domaines d'activité, les actions de sensibilisation à l'environnement proposées aux établissements scolaires et le CDJE. Il permet de s'informer du programme des rencontres et d'accéder aux comptes-rendus des réunions passées et de réserver en ligne les outils pédagogiques. Une partie réservée au jeune public est également prévue (quizz).

Après l'analyse des treize offres réceptionnées, au regard des critères définis, le marché a été attribué à la société **Aérys-COM6**, basée à Launaguet, pour un montant de 9 750 € HT, soit 11 661 € TTC.

Une réunion de cadrage avec le prestataire a été organisée le 18 septembre 2007, date de lancement du marché.

Après la définition précise des attentes du SMEPE, la société Com6 a proposé une solution adaptée (arborescence, fonctionnalités et visuels) qui vous a été présentée en séance.

Le site a été mis en ligne le 12 décembre dernier.

Monsieur RAYNAL invite les participants à naviguer sur le site et à donner leurs impressions. Monsieur HAUGUEL (mairie de Cornebarrieu) souhaite savoir s'il y a un lien dans le site pour accéder à certains outils pédagogiques et demande la périodicité de mise à jour du site.

Sandrine BATAILLE détaille à l'Assemblée la rubrique « sensibilisation environnement » où des informations sur les outils seront disponibles. Il ne s'agit pas de mettre en ligne le contenu des outils pédagogiques du type expositions ou mallettes, c'est une utilisation physique qui est faite dans le collège. En revanche, la Charte du collégien à vélo et une partie du DVD sur le Développement Durable pourront prochainement être mis en ligne. Le site sera actualisé le plus fréquemment possible, le contenu est riche et l'envie est réelle. Annick VEZIER indique que plusieurs agents du SMEPE seront formés pour l'animation et l'actualisation de ce site (3 ou 4 personnes).

## **Orientations du SMEPE pour 2008**

Annexe 8

Afin de préparer le débat d'orientations du SMEPE pour 2008, un questionnaire a été adressé avec l'invitation à la présente séance, à l'ensemble des communes membres et des organismes associés au SMEPE. Sandrine BATAILLE présente les thématiques suggérées par les 8 questionnaires reçus en retour : déplacements, ressource en eau, assainissement pour les petites communes, gestion des déchets ménagers et des déchets spéciaux, biodiversité (abeilles / pesticides). Sur la thématique "énergies", de nombreuses attentes ont également été mentionnées, tant sur des conseils et aides techniques et financières, que sur des domaines d'intervention, tels que les économies d'énergies, les solutions techniques pour le développement du solaire dans les bâtiments publics, l'énergie biomasse et les agro-carburants.

L'exposé de Sandrine BATAILLE étant terminé, Monsieur RAYNAL invite les participants à exprimer leur avis sur ces rencontres et à définir les thématiques qui pourront être abordées dans les prochains mois.

Monsieur LLORCA (mairie de Merville) propose un débat sur les économies d'énergie dans les bâtiments publics et les ressources en eau.

Madame CHARPENTEAU demande si le Conseil Général peut aider les communes sur le développement des énergies renouvelables et l'audit des bâtiments.

Monsieur RAYNAL précise que l'ADEME est un interlocuteur compétent sur ce sujet et qu'il propose des aides pour des audits énergétiques. Aussi, le SMEPE ne peut répondre à cette question mais transmettra toutefois la demande au Conseil Général. Il n'est cependant pas possible d'empiéter sur les compétences des autres institutions.

Madame CHARPENTEAU demande si le Conseil Général propose des formations pour les agents des collectivités territoriales sur les thèmes environnementaux, et notamment sur l'utilisation raisonnée des pesticides dans les espaces verts communaux.

Monsieur RAYNAL, rejoint par Madame DUHORNAY (Directrice Générale Adjointe), explique que le Conseil Général n'a pas vocation à proposer des formations pour les agents territoriaux, à l'exception de quelques formations très spécifiques. Cependant, le CNFPT propose des formations aux agents de la fonction publique sur ces thématiques.

Monsieur RAYNAL ajoute que le SMEPE a pour mission l'information, et non pas la formation.

Monsieur LAUR rappelle que le Conseil Général finance les équipements économes en énergie des collectivités, au travers des aides départementales à l'investissement pour les infrastructures publiques. En ce qui concerne ses propres bâtiments (collèges, bureaux, ...), le Conseil Général cherche à réaliser des économies d'énergies dès la conception, en appliquant les principes de la Haute Qualité Environnementale (HQE).

Monsieur RAYNAL précise que l'enjeu est surtout de traiter les grands volumes (par exemple les gymnases) avec des coûts d'investissement raisonnables.

Monsieur RAYNAL évoque également le potentiel de développement du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics, dans un contexte de libéralisation du marché de l'énergie.

Madame EMERY se dit préoccupée par l'utilisation parfois excessive de systèmes de climatisation dans les bâtiments publics, alors que des solutions simples et peu onéreuses

(couvert végétal, conception bioclimatique) ne sont pas suffisamment recherchées par les maîtres d'ouvrage.

M. RAYNAL propose qu'une réunion soit organisée pour évoquer l'ensemble des solutions techniques alternatives à la climatisation.

Monsieur FONT (mairie de Paulhac) propose que soient abordés les thèmes de l'éclairage public, en liaison avec les énergies solaires et celui des biocarburants.

Monsieur RAYNAL mentionne que le thème des biocarburants a déjà été traité récemment mais qu'il serait intéressant d'organiser une réunion sur cette thématique en fonction de l'actualité en dehors de l'agglomération Toulousaine ainsi que des visites d'installations agricoles travaillant sur ce domaine. En effet, certains agriculteurs produisent leur biocarburant.

Madame SOUMET (directrice adjointe de la Direction Agriculture, Développement Rural et Environnement – politique agricole et action territoriale) pense qu'il serait enrichissant d'avoir des témoignages pour présenter les avantages et les inconvénients de ce biocarburant.

Monsieur HAUGUEL (mairie de Cornebarrieu) propose de découvrir ce qui est réalisé par la commune de Villeneuve sur Lot, pionnière dans l'utilisation de biocarburants pour sa flotte de bus.

Monsieur TOURNIER (ADEQUAAR) propose d'analyser les évolutions enregistrées dans ce domaine depuis la dernière rencontre en 2006.

Monsieur FONT propose un sujet sur l'utilisation de la géothermie.

Monsieur HAUGUEL propose de faire un point en octobre 2008 sur le Grenelle de l'environnement vu par le Département un an après, au niveau notamment des transports et de la réhabilitation des logements.

Monsieur RAYNAL est favorable et trouve intéressant d'avoir une déclinaison au niveau du département.

Monsieur HAUGUEL souhaite en outre que soit analysée l'éco-conditionnalité des subventions du Conseil Général.

Monsieur RAYNAL propose que cette question soit soumise à l'Assemblée Départementale. Madame DUHORNAY précise que les financements du Conseil Général sur le logement social présentent déjà un supplément d'intervention pour les bâtiments HQE. Madame DUHORNAY ajoute que si ce sujet est évoqué au niveau du SMEPE il pourrait être élargi au-delà des politiques du Conseil Général. Il pourrait être envisagé un travail plus approfondi sur ce qui s'est effectivement passé toutes collectivités confondues, tout acteur concerné dans ce domaine dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Monsieur MATHIS (Association Bleue comme une orange) propose de traiter les thèmes suivants : les OGM et leurs impacts sur l'environnement, les biocarburants, les constructions écologiques, les déchets agricoles et les coproduits agricoles dans les bâtiments, l'urbanisation et le développement raisonné des communes. Il souhaite également la visite de l'usine de traitement de chanvre à Cazères. Pour terminer il informe l'Assemblée que l'ONU a décrété 2008 « année de l'assainissement ».

Pour conclure, Monsieur RAYNAL, après toutes ces propositions, explique qu'un courrier sera envoyé à toutes les communes haut-garonnaises, après les élections, pour rappeler l'existence du SMEPE et susciter ainsi de nouvelles adhésions.

## **Budget Primitif 2008**

*Annexe 9*

Après la présentation de Sandrine BATAILLE, Monsieur RAYNAL soumet à l'approbation de l'Assemblée le Budget Primitif pour l'exercice 2008.

→ La section de *fonctionnement* s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 121 685,04 €.

→ La section d'*investissement* s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 43 884,11 €.

La participation demandée auprès du Département est de 76 500,00 € pour 2008.

La participation demandée aux communes adhérentes en 2008 est maintenue à 0,08 € par habitant, avec une exonération pour les communes de moins de 200 habitants.

L'Assemblée du SMEPE adopte

- la participation du Conseil Général au budget du Syndicat Mixte pour l'exercice 2008,
- la participation des 240 communes membres
- le Budget Primitif pour l'exercice 2008.

Monsieur TOURNIER demande à quoi correspondent les 2000 € de dépenses exceptionnelles. Sandrine BATAILLE explique que cette ligne budgétaire est une réserve pour faire face à des dépenses imprévues. Elle cite notamment les dépenses liées au contentieux avec le bureau d'études AXENNE sur le marché de fabrication d'un outil pédagogique.

Plus aucune question n'étant soulevée, Monsieur RAYNAL remercie les participants et lève la séance à 19h10.

Vu et transmis

Annick VEZIER

Sandrine BATAILLÉ

Le Secrétaire chargé de l'Environnement,  
Vice-Président du SMEPE,

Le Président du SMEPE,

Claude RAYNAL

Pierre IZARD